

Aménagement

Au pont Butin, la sécurité plutôt que le panorama

Une nouvelle barrière, haute de 2,60 mètres, a été érigée par-dessus le Rhône pour empêcher les suicides. Une option radicale que dénoncent les amoureux du paysage

L'essentiel

● **Barrière** Une palissade de 2,60 mètres de hauteur a été érigée au pont Butin.

● **Paysage** Elle obstrue l'un des plus beaux paysages du canton, mais permet d'éviter les suicides.

● **Débat** Elle fait suite à la barrière du viaduc de la Jonction, qui fâche les habitants réunis lundi soir pour en débattre.

Christian Bernet
@CCBernet

Une barrière qui bouche la vue, et voilà un quartier en ébullition. Lundi soir, les habitants de Saint-Jean ont manifesté leur colère (*lire ci-dessous*). Motif: le garde-corps posé sur le viaduc de la Jonction. Surélevé pour empêcher les suicides, il entrave le regard et laisse le passant avec cette question: la sécurité et le paysage sont-ils forcément inconciliables? N'y a-t-il pas un droit à la vue?

«Un treillis aurait été d'une banalité absolue»

Mathias Buchi Architecte

Le débat, désormais, se porte sur le pont Butin. Une nouvelle barrière vient d'être érigée des deux côtés de la chaussée. Une palissade plutôt, tant ses dimensions sont hors norme. Il s'agit d'une série de poteaux hauts de 2,60 mètres, épais comme une canette de Coca, séparés chacun d'une dizaine de centimètres.

De loin, cette double clôture finit de transformer la route en couloir. De près, elle strie le paysage comme un code-barres géant. Pourtant, c'est ici un des plus beaux panoramas qu'offre Genève. Le Rhône et ses flancs boisés qui s'élèvent, ces reliefs qui s'ourlent jusqu'au massif du Salève et des Voirons, et enfin les Alpes.

Lundi soir, cet ouvrage a inspiré les pires qualificatifs et accompagné cette comparaison peu flatteuse: «Le portail de Champ-Dollon.» À d'autres, pourtant, il plaît. «On dirait une œuvre d'art, j'aime ses verticalités», raconte une passante.

Ici aussi, cette barrière de protection fait partie des mesures de prévention que préconise l'association Stop Suicide. Elle a été conçue par l'architecte Mathias Buchi, qui dit la difficulté de trouver la solution miracle. «Un treillis aurait été d'une banalité absolue. Un filet n'est efficace



Pont Butin
Le chantier de sécurisation de l'ouvrage aura duré quatre longs mois. LAURENT GUIRAUD

que s'il est tendu 20 mètres sous le tablier, ce qui nécessite des porte-à-faux importants et de l'entretien onéreux. Nous avons opté pour une démarche architecturale qui entre en dialogue avec le pont et permet de se confronter comme à une œuvre d'art, afin de répondre de ma-

nière poétique à ces drames.» Nom de cet ouvrage: les Roseaux du Rhône.

Et la vue? «Elle est préservée, assure l'architecte. En voiture, avec la vitesse, les poteaux s'effacent. À pied, on trouve toujours une vue ou une perspective qui se dégage.» On dira que c'est une

question de point de vue. Qui n'empêche pas cette autre interrogation: comment, alors que Genève aligne les études sur son paysage, a-t-on pu laisser faire ça?

Défendre le paysage

La Commission des monuments, de la nature et des sites, cette

soi-disant si puissante CMNS qui empêche de construire en rond, était pourtant sur le qui-vive. Son rapport déplorait fortement l'effet barreau de l'ouvrage et réclamait d'autres solutions qui intègrent sécurité et «respect de la valeur monumentale et paysagère du site». Cet organe de mili-

ciens n'a pas été entendu. «Le paysage est très difficile à défendre, a relevé lors du débat de lundi Valérie Hoffmeyer, architecte paysagiste et membre de la CMNS. Face à d'autres enjeux, comme la sécurité, il ne fait pas le poids.»

Le Service des monuments et des sites n'a en effet pas donné suite aux recommandations de la CMNS. Ses préavis étaient tous favorables à l'ouvrage. Pourquoi? «Il y avait une forte volonté du Conseil d'État, et les financements, venant du privé, étaient assurés, relève Jean-Frédéric Luscher, directeur du service. Dans ce contexte, nous étions dans une démarche collaborative, avec la volonté d'aboutir à un résultat.»

Lors de la réunion, le fonctionnaire a aussi souligné la difficulté de faire une pesée d'intérêts: «Le patrimoine peut-il bloquer la prévention du suicide? Une telle décision revient à prendre le risque d'un suicide de plus.»

Mécène anonyme

L'entier de l'ouvrage, et c'est particulier, n'a pas été payé par l'État. C'est en effet un mécène (le nom de la Fondation Wilsdorf est sur toutes les lèvres des protagonistes du dossier) qui a payé les travaux. «Un élément problématique, a relevé un habitant présent lundi soir. Ces fonds privés donnent toute licence. Il faudra en tirer les leçons pour l'avenir.» Pour un prochain pont?

Le débat public qui interpelle les «boucheurs de vue»

● Ils se sont vus une première fois au printemps pour échanger entre eux leurs frustrations au sujet de la sécurisation du pont ferroviaire de la Jonction. Des habitants de Saint-Jean en colère, fustigeant d'une même voix cette vision désormais emprisonnée, ce panorama embastillé par une barrière rehaussée à plus d'un mètre cinquante du sol. Ils sont revenus lundi soir pour en découdre à l'Espace 99, une salle de maison de quartier donnant sur la rue de Lyon, à la jauge rapidement atteinte. Pas moins de 100 personnes, bien décidées à se faire entendre lors de ce grand oral de la protestation, des comptes que l'on réclame aux «boucheurs de vue» enfin réunis autour de la table. Dès l'entame, l'agressivité est palpable. On parle avec une violence inhabituelle de ce qui,

d'ordinaire, est tabou: la mort volontaire. Les membres de l'association Stop Suicide sont là pour affronter l'hostilité déclarée. Leur recommandation est à l'origine du rehaussement de la barrière. «Nous n'avons pas à être les otages de la mort des gens quand ceux-ci choisissent d'en finir», résume une habituée des lieux surplombant le fleuve. Elle a du soutien dans l'assistance: «Donnez-nous les chiffres des suicides par précipitation!» renchérit son voisin. Le ton est au réquisitoire: «Dites-nous sur quelle expertise vous vous appuyez pour exiger de tels aménagements, pour défigurer ainsi notre patrimoine commun!» Un jeune permanent de l'association incriminée se lève. «Oui, les barrières sont efficaces pour répondre à une crise suicidaire, explique-t-il. Elles servent à gagner du temps

pour permettre à la personne de calmer son pic de détresse; elles offrent aux témoins de la scène la possibilité d'intervenir, de retenir l'individu qui tente d'enjamber un garde-corps aux dimensions dissuasives, de le sauver et d'appeler les secours.» De précieuses secondes pour rattraper la vie qui s'en va, qui fuit par le vide son trop-plein de souffrance, au prix de centimètres en plus, d'une surélévation nécessaire. Aux yeux du conseiller administratif Rémy Paganì, en charge du Département des constructions et de l'aménagement, le gain humain d'une telle intervention est sans prix. «Je suis responsable d'avoir décidé de participer concrètement à ce travail de prévention, déclare-t-il. J'y suis sensible, la perte d'un proche dans le contexte évoqué est un désastre familial. En Suisse, on nous l'a rappelé,

un jeune se suicide tous les trois jours. À Genève, 20% des cas concernent des personnes qui se jettent dans le vide. La logique aurait voulu que l'on organisât un concours, intégrant à parts égales la sécurité et le paysage. Je ne me voyais pas aller plaider la chose devant le Municipal ni affronter le courroux populaire. On m'aurait reproché, à raison, de garder le pont fermé pour les piétons et les cyclistes, tout en laissant passer les trains.» L'élue n'est pas venue les mains vides. Il a amené le prototype sur lequel la Ville planche, dans le but d'améliorer le confort visuel de ce mal nommé pont-belvédère. Soit un segment de barrière au barreaudage raccourci, augmenté de fenêtres rectangulaires destinées à mieux cadrer la vision de chacun, en s'ajustant à toutes les tailles. Cette bonne volonté municipale a été saluée. **Thierry Mertenat**